



PROJET

**FFBSQ**

Fédération affiliée au C.N.O.S.F.  
Membre de la World Bowling



## Procès-Verbal

# Assemblée Générale Ordinaire de la F.F.B.S.Q.



**le Samedi 25 Mars 2023  
à LABEGE - TOULOUSE**

*Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles*

Maison des sports  
190, rue Isatis- 31670 LABEGE  
N° Siret: 785683533 00075

Tél : 05.82.95.78.60

Site : [www.ffbsq.fr](http://www.ffbsq.fr) - Mail : [contact@ffbsq.org](mailto:contact@ffbsq.org)

## SOMMAIRE

<b>ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>2</b>
<b>PROJET PROCES-VERBAL.....</b>	<b>3</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>21</b>
ANNEXE 1 .....	22
<i>Feuilles d'Emargement</i>	
ANNEXE 2 .....	24
<i>Comptes Annuels du 31 décembre 2022 - BHG</i>	
ANNEXE 3 .....	56
<i>Rapport du Commissaire aux Comptes</i>	
ANNEXE 4 .....	62
<i>Tableau consolidé des tarifs 2023 ou 2023-2024 des disciplines sur les produits des licences et des clubs</i>	
ANNEXE 5 .....	64
<i>Budget Prévisionnel 2023</i>	



F.F.B.S.Q.

Féd

ération affiliée au C.N.O.S.F

Membre de la FIQ

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Le samedi 25 Mars 2023

**A LABEGE - TOULOUSE**

## ORDRE DU JOUR

**8h30 à 9h00** : Ouverture et enregistrement des représentants régionaux.

### **9h00 : Assemblée Générale Ordinaire**

1/ Election du Président de la FFBSQ en remplacement de Daniel GRANDIN démissionnaire.

⇒ **Vote 1** : Election du Président

2/ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président.

3/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022.

⇒ **Vote 2** : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 26 mars 2022 en Visio Conférence.

4/ Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général.

⇒ **Vote 3** : Approbation du rapport moral et d'activités

5/ Intervention des Comités Nationaux.

6/ Rapport financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2022.

Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

⇒ **Vote 4** : Approbation des comptes 2022

⇒ **Vote 5** : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve

7/ Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

⇒ **Vote 6** : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

8/ Présentation des nouveaux tarifs par le Trésorier Général.

⇒ **Vote 7** : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines

9/ Présentation du budget prévisionnel 2023 et de ses orientations.

⇒ **Vote 8** : Approbation du budget Prévisionnel 2023

10/ Election de 4 membres au Comité Directeur.

⇒ **Vote 9** : Election de 4 membres au Comité Directeur

11/ Réponses aux questions diverses.



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

# PROJET Procès-verbal Assemblée Générale ORDINAIRE

Le samedi 25 Mars 2023

**A LABEGE - TOULOUSE**

---

## **Accueil et émargement des représentants régionaux pour l'assemblée Extraordinaire et ordinaire.**

Ouverture de l'assemblée : Le nombre de voix maximum possible était de 1801 pour 43 représentants régionaux, ont émargé 31 représentants représentant 1390 voix  
Le quorum est atteint l'AG 2023 peut donc statuer sur l'année 2022  
Feuille d'émargement en **annexe 1**

## **Début de l'Assemblée Générale Ordinaire**

La secrétaire générale indique pour pouvoir faire le compte rendu de l'assemblée générale, celle-ci sera enregistré et demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose formellement à enregistrement.  
Pas d'opposition.

Patrick HUNTER président donne la parole à Patrice CARTIGNY responsable RGPD  
Patrice CARTIGNY indique qu'il est possible d'enregistrer la réunion mais d'interrompre l'enregistrement quand les candidats se présenteront.  
L'enregistrement sera détruit après validation du PV en 2024.  
Patrick HUNTER remercie Patrice CARTIGNY

## **Intervention de Patrick HUNTER, Président par intérim de la FFBSQ**

Nous sommes actuellement confrontés à une période difficile, mais nous sommes optimistes quant à l'avenir de notre organisation. Une réunion cruciale se tiendra le 5 avril au ministère des sports, où nous découvrirons les décisions qui affecteront l'avenir de notre fédération.  
Nous avons travaillé dur ces 25 dernières années pour obtenir les résultats internationaux que nous avons aujourd'hui, d'un naturel optimiste et confiant dans nos institutions, je ne peux pas imaginer que le Ministère balayera tout cela d'un revers de la main.  
À la suite de plusieurs réunions de grandes décisions ont été prises, rien n'est facile, la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France est en cours d'intégration dans nos statuts. Contrairement à ce qui a pu être dit, l'ensemble de la loi sera intégré, comment imaginer, que le comité directeur puisse aller à l'encontre d'une loi.

Nous avons également revu notre fonctionnement financier et redonné à la commission financière sa place légitime et nous l'expliquerons aux responsables du ministère.  
Nous devons mettre les batailles internes derrière nous et nous concentrer sur l'avenir de la fédération.

Beaucoup de projets passionnants sont à mettre en place, prépondérante dans le développement de la fédération une commission « formation » doit être rapidement remise sur pieds, une communication plus précise, la redynamisation des commissions fédérales, des ligues et je sais que je peux compter sur elles. De belles pages sont à écrire.

Je ne sais pas encore, si je serai élu, sachez pourtant que je suis déjà avec l'équipe restreinte au travail. Que ma motivation, n'a que d'égal que ma passion et mon implication dans le tissu associatif.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale, vive la fédération française de bowling et sport de quilles.

### **1 / Election du Président de la FFBSQ en remplacement de M. Daniel GRANDIN démissionnaire.**

La secrétaire générale annonce la candidature de M. Patrick HUNTER au poste de Président de la FFBSQ et demande de passer au vote.

Résultat du vote à bulletins secrets

#### **Vote 1 : Election du président de la FFBSQ – Patrick HUNTER**

Nombre de voix : 1390

OUI= 1286

NON = 65

Blanc = 39

Patrick HUNTER est élu au poste de président de la FFBSQ

Patrick HUNTER remercie l'ensemble des membres présents, et profite de cette assemblée générale pour présenter l'ensemble du personnel fédéral de la fédération :

Vincent BOUSQUET : CTS quilles de Huit

Morgane COLLODEL remplaçante d'Elodie KOUACHI – CTS Bowling

Laurence RIOU – Secrétaire et responsable du plateau fédéral de la Fédération

Aida FOUQUET – Responsable de la communication et marketing

Béatrice HUNTER – Coordinatrice du Haut Niveau

### **3/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022.**

La secrétaire générale demande s'il y a des remarques :

Pas de remarque – passage au vote

#### **Vote 2 : adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022.**

Nombre de voix : 1390

Pour = 1390

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2022 à l'unanimité.

### **4/ Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général Nadine LAVRUT.**

Bienvenue à tous et à toutes à la Maison des Sports de Labège, siège de notre Fédération,

Cette assemblée Générale est appelée à statuer sur l'année 2022.

Je n'étais pas Secrétaire tout au long de cette année 2022 et on m'a demandé de prendre ce poste il y a seulement 2 semaines, avec comme 1<sup>ère</sup> tâche d'écrire ce rapport moral et d'activité.

Ce préambule étant fait, je vais tenter de vous énoncer les faits marquants de l'année 2022.

Concernant nos résultats internationaux, nous avons obtenu des médailles dans les différentes Compétitions Internationales de Bowling.

En mai 2022 lors des Championnats Méditerranéens à Athènes L'Equipe de France composée de Kenny BILLAUT, Hugo BONNEFOY, Manon GRANDSIRE, Marie MATCZAC a obtenu 5 médailles d'Or, 4 médailles d'Argent, 2 médailles de Bronze.

En juin 2022 aux Championnats d'Europe Hommes à Helsinki, une doublette composée de Maxime DUBOIS et Gaétan MOUVEROUX a obtenu la médaille de Bronze.

Toujours en JUIN 2022, aux Championnats du Monde Jeunes – 21 ans à Helsingborg Manon GRANDSIRE et Emma FRIANT ont obtenu la médaille d'Argent en doublette.

En Aout 2022 lors des Championnats d'Europe Dames à Aalborg Manon GRANDSIRE et Emma FRIANT ont obtenu la médaille de bronze en doublettes

En septembre 2022 à Wittelsheim lors des Championnats d'Europe – 19 ans l'équipe de France Dames Lizéa BERGAMINO, Anaïs CROUZAT, Yvana LEREVENU et Julie PERRIER sont devenues Championnes d'Europe en équipe

Il n'y a pas qu'au Bowling que nous avons eu des résultats,

Le Bowling Classic aux Championnats du Monde à ELVA en ESTONIE dans la catégorie U23 Thomas BRETAR et Florian MENRATH ont obtenu le bronze en Tandem et en U50 Frédéric KOELL médaille de bronze en individuel.

La discipline SCHERE aux Championnats du Monde à Trèves en Allemagne Pascal PETRY a obtenu une médaille de bronze en sprint et en équipe. Lors de la coupe du Monde des clubs Champions le club de Faulquemont en juin 2022 à EYGELSHOVEN aux Pays Bas a obtenu la Médaille de Bronze

Félicitations à tous nos athlètes pour leur implication et leurs résultats

Au chapitre de nos adhérents, nous avons dénombré en 2022, toutes disciplines confondues hors licences loisirs 17820 licences soit une augmentation de 4.84% par rapport à 2021. Même si c'est un léger mieux nous sommes bien loin du chiffre de 2020 avec 21131 licences. Pour 2023, quelques disciplines, restent confiantes et espèrent atteindre leur nombre de licences de 2019 ou 2020.

Concernant la gouvernance de la Fédération depuis la dernière Assemblée Générale où vous vous étiez prononcés contre un nouvel audit demandé par la Fédération, à l'encontre de ce souhait cet audit a eu lieu à la demande de l'ancien Président et contre le Bureau fédéral et le Comité Directeur qui n'ont d'ailleurs pas été sollicités pour valider ou non cette dépense. Ceci a eu pour effet de creuser le fossé entre 7 des 8 disciplines de la Fédération et la Présidence. Les élus ont demandé qu'un des leurs accompagne le Président et la DTN lors de la réunion avec la Directrice des Sports début novembre ce qui leur a été refusé. Aussi, en décembre 2022, le Comité Directeur a voté une motion de défiance contre l'ancien Président qui s'est retiré en janvier 2023.

Nous avons un travail important à faire pour la modification des statuts en conformité avec la Loi du Sport de 2022. Ce travail n'a pas pu réellement débuter en 2022, la 1<sup>ère</sup> réunion n'a eu lieu qu'en janvier 2023. Nous devons présenter une première version pour mi-avril et que tout soit prêt pour septembre 2023. La démission du Secrétaire Général début mars qui était la référence pour les statuts et règlements nous handicape encore un peu plus.

Nous avons besoin de tous pour relever le défi, bénévoles, Ligues Régionales, Comités Départementaux, Clubs pour réussir à montrer notre sérieux et notre implication dans l'avenir de notre Fédération multidisciplinaire.

Bien entendu notre objectif, c'est aussi la mise en œuvre des projets de développement définis dans notre projet fédéral. Là aussi, les difficultés sont là, notre DTN nommée par le Ministère a été relevée de ses fonctions auprès de notre Fédération. Début 2023, elle a rejoint le CREPS de Toulouse.

Comme j'ai relu le rapport moral de mon prédécesseur pour écrire ce rapport, je vais évoquer le fonctionnement statutaire pour 2022 4 réunions de Comité Directeur ont eu lieu en présentiel et en distanciel, le 20 février, 27 mars, 9 octobre et 12 décembre ainsi que des réunions mensuelles de Bureau Directeur en visioconférence ou à Labège quand elles précédaient un Comité Directeur.

Les commissions fédérales ont majoritairement fonctionné normalement. Le rapport d'AG qui a été préparé par la communication en document dématérialisé peut vous éclairer sur l'action de chacune d'elle.

Concernant les activités des disciplines elles seront rapportées par les Présidents de Comité Nationaux lors de cette AG.

Je ne saurai terminer sans remercier l'ensemble des bénévoles, éducateurs, arbitres, dirigeants pour leur action au sein de notre Fédération.

Voilà pour le premier rapport moral et d'activité écrit au féminin pour la première fois dans l'histoire de notre Fédération et je tiens à vous remercier pour votre écoute.

La secrétaire générale demande à l'assemblée de passer au vote du rapport moral et demande s'il y a des questions. - Pas de question  
L'assemblée accepte de passer au vote.

### **Vote 3 : Adoption du rapport moral de la secrétaire générale Nadine LAVRUT**

Nombre de voix : 1390

Pour = 1390

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption du rapport moral à l'unanimité.

La secrétaire générale annonce que le rapport de l'assemblée générale sera envoyé à l'ensemble des élus deux mois après l'assemblée générale. Le Président indique que depuis 2013 les statuts ne sont pas respectés, le rapport moral du secrétaire général doit être envoyé avec tous les documents avant l'assemblée générale pour respecter les statuts.

Question posée : y a-t-il un rapport annuel de la Direction Technique Nationale,  
La secrétaire générale indique que lors de l'élaboration de l'ordre du jour de l'assemblée générale au mois de février, la DTN était en partance et ce point n'a pas été mis à l'ordre du jour.  
Donc nous constatons qu'il n'y aura pas de rapport annuel de la part de la Direction Technique Nationale.

## 5/ Intervention des Comités Nationaux.

Première discipline le bowling – Par Mme la Présidente - Françoise AUGUSTIN -

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs, les représentants régionaux,  
Mesdames, Messieurs,

Je renouvèle mes remerciements, cette fois au nom de la discipline Bowling, à l'équipe fédérale et en particulier à Laurence pour l'organisation de cette Assemblée Générale à Toulouse.

La saison 2021-2022 a vu notre nombre de licences compétitions et loisirs remonter à 8674 contre 7615 soit 1059 licences de plus que la saison précédente. Il faut continuer nos efforts pour que ce nombre continue d'augmenter et nous permette de revenir au niveau de la saison 2018-2019 soit 10135.

Notre population continue de vieillir, les seniors plus représentent 63% de notre population, contre 25% de seniors et 12% de jeunes. En 2019-2020, nous avions 1% de moins de jeunes et 1% de moins de seniors plus, les seniors représentaient 27%.

Côté centres, 133 sont homologués en 2021-2022 contre 157 en 2018-2019 représentant 2106 pistes. Il avait été fixé avec le syndicat UMIH que le coût de la partie de bowling serait de 3.40€ durant toute l'olympiade, nous proposons à cette assemblée générale une augmentation de 0.20€ dès le 1/9/2023.

Tous ces chiffres sont un signal d'alarme devant nous inciter, clubs, comités sportifs départementaux et régionaux et comité national à déployer nos efforts sur le développement et la structuration à tous les niveaux.

Sur le plan financier la conséquence directe est un déficit de 100 K€.

Comme nous vous l'avions promis l'an dernier lors de l'Assemblée Générale, le budget 2023 est équilibré. Pour parvenir à cet équilibre, la Direction Technique a dû restreindre les budgets des équipes de France et du collectif Haut Niveau. Nous comptons sur la compréhension de tous.

Depuis le début de cette mandature, il y a un comité de suivi, en visioconférence, le 1er mardi de chaque mois. Ce comité réunit les présidents de ligues uni disciplinaire et les responsables des CSR Bowling pour les ligues multidisciplinaires. Durant ces réunions, nous échangeons sur les événements qui se déroulent et sur les problématiques que chacun peut rencontrer. Les propositions qui en découlent sont ensuite votées par les membres du CNB.

En mars 2022, un colloque des présidents de ligue/responsables CSR bowling a eu lieu à Bourges. Des décisions ont été mises en place. Un retour sur ces décisions a été examiné au colloque de mars 2023 de Nantes. Vous pouvez consulter le compte rendu sur le site fédéral.

En octobre 2022, l'assemblée des clubs d'Orléans a été une journée très riche en échanges, et comme chacun a pu le remarquer, nous discutons en toute transparence. Vous pouvez consulter le compte rendu sur le site fédéral.

Pour terminer, je ne peux que souhaiter une année 2023 moins tumultueuse que 2022. Il nous faut impérativement avancer, nous développer pour affirmer la pérennité de notre Fédération. Cela ne peut se faire que tous ensemble.

Je vous remercie de votre attention.  
Françoise AUGUSTIN.

Quilles de 6 – Par M. Serge LESTOUQUET Vice-président - M. LALANNE excusé pour cette AG

## Déclaration du Comité Nationale Quilles de 6

Notre président Pascal Lalanne se trouvant dans l'impossibilité d'être présent à l'assemblée générale de la FFBSQ, il m'a chargé de le remplacer pour notre discipline.

Pour nous, le Comité National Quilles de 6, fait partie intégrante de la FFBSQ ;

Cette saison 2023 s'annonce plutôt très bien comme vu en ce début de saison avec le nombre d'équipes engagées. De février à fin septembre nous allons avoir de bons week-end.

Le nombre de licenciés est en augmentation que ce soit en joueurs et arbitre. Maintenant il faut continuer de développer cette discipline (c'est vrai sport plutôt dans le Sud-Ouest). Mais chaque club, comme le Comité National, sommes en ordre de développement.

Nous espérons voir des élus nationaux à l'occasion du Championnat National Individuel qui cette année se déroule le dimanche 3 septembre 2023 à Saint-Sever (40).

Nous suivons également la vie de la FFBSQ, avec aujourd'hui de nouveaux dirigeants à sa tête, je pense que notre maison mère est capable de régler les différents problèmes. Tous les responsables de disciplines comme les membres du comité directeur sont des personnes raisonnables et logiques, pas comme certaines qui sont sur un nuage. Aujourd'hui avec le réchauffement de la planète, et les tornades, vaut mieux être responsable et ne pas faire n'importe quoi.

Pour toi Daniel, tu as fait ta part de travail dans cette fédération, aujourd'hui pense à toi et repose-toi, tu le mérites bien.

La convivialité, le respect, la politesse, la sagesse sont la base du bénévolat.

Je souhaite que cette assemblée générale se déroule dans le calme et le respect.  
Serge Lestouquet  
Vice-Président des Quilles de Six.

Quilles de 9 – Par M. Jean Jacques LAMAISON - Président

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à Labège, le siège de notre fédération. Chacun d'entre nous peut apprécier le changement par rapport à Grigny où mes souvenirs ont été vite effacé de ma mémoire.

L'année 2023 qui commence va laisser des traces dans nos habitudes journalières ; une nouvelle équipe s'est mise en place à la FFBSQ, suite aux décisions imposés par le ministère des sports.

Je voudrais remercier Daniel GRANDIN pour son engagement auprès de notre fédération ainsi que Jean Claude BUCHIN ; leur démission est tout à fait respectable, une page se tourne, à nous de définir nos lendemains pour donner un nouvel élan à notre fédération.

Notre pays traverse une crise démocratique aujourd'hui, la réforme des retraites en est un exemple ces derniers jours. Nos opinions doivent être pris en compte afin que les décisions les plus justes soient proposées et non imposées comme cela est le cas aujourd'hui. Notre identité doit être préservée dans un débat, nous sommes des bénévoles volontaires pour essayer de faire perdurer nos traditions. Nos dirigeants politiques semblent l'avoir oublié mais eux ne s'oublient pas.

#### Au niveau de nos compétitions :

2022 a été la reprise normale pour notre discipline avec une nouvelle formule de notre championnat de France.

Deux journées finales ont été organisées les 11 et 15 juin réunissant trois catégories par journée ; une bonne affluence a été constatée pour encourager les acteurs du jour et assurer la réussite de cette compétition.

Au niveau des licences, la baisse sensible suite à l'arrivée du COVID s'est stabilisée aujourd'hui. L'action que nous menons, le « défi des quilles de 9 » a permis de voir évoluer de nouveaux talents dans notre sport.

Nous enregistrons une légère remontée des licenciés malgré l'âge avancé de la plupart de nos joueurs. C'est un travail que nous poursuivons chaque année avec l'espoir de comptabiliser des nouveaux quillous dans notre discipline.

Les quilles de 9 vont fêter cette année leur centenaire le 10 et 11 juin à Pau.

C'est un moment de rassemblement où nous allons associer notre mode culturel mais aussi notre mode sportif avec les finales de notre championnat de France.

Cette manifestation, au cœur de la ville de Pau, sera ouverte au public.

Une journée initiation sera proposé le dimanche avec la découverte d'autres disciplines du Sud-Ouest représentées par les quilles de 6 et les quilles au maillet.

Je remercie pour l'occasion la FFBSQ pour l'octroi de la subvention de 7000 € afin de nous aider à l'organisation de cette journée.

Plus de 20 000 quillous participèrent à la première compétition le 23 mai 1923, ce jeu traditionnel perdure encore de nos jours malgré la concurrence féroce des sports collectifs et autres.

Les quilles de 9 font partie de notre patrimoine dans notre région, les médias, la radio locale seront présents à notre manifestation. La réussite de cette journée nous permettra de développer une bonne image auprès de la population locale.

Une bonne publicité a toujours un impact, redécouvrir les quilles de 9 reste notre priorité aujourd'hui.

Franchir le pas pour venir nous rejoindre n'est pas chose simple car les mentalités et les habitudes ont énormément changé, c'est une constatation, mais nous gardons l'espoir de retrouver les belles manifestations d'autrefois qui nous ont fait tant rêver.

Adishatz à tous !

Jean Jacques LAMAISON

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,  
Amis(es) quilleurs,

Par suite de la non-réalisation de l'AG en Moselle, je voudrais remercier le Plateau Fédéral pour l'organisation de ce rassemblement multidisciplinaire, et surtout Laurence qui depuis chez elle, en arrêt de travail à la suite d'une grosse entorse, a continué à œuvrer pour la FFBSQ. Merci Laurence Voici le bilan de notre discipline, depuis la dernière assemblée générale en Alsace.

- **Activité sportive :**

La saison qui va s'achever à la fin de ce mois pour le championnat s'est déroulé avec très peu de report à la suite de cas Covid.

Les finales du Challenge de la CEA (Communauté Européenne d'Alsace), de la Coupe de France et les attributions des titres de champions d'Alsace et Champions de France, dans toutes les catégories, se dérouleront au courant du mois d'avril et de mai. Les soirées des remises de Trophées auront lieu au mois de juin ainsi que la réunion des associations qui clôturera la saison 2022/2023, en même temps j'invite le Président pour les championnats de France du 14 mai 2023.

Après cela nous préparerons le déplacement des joueurs pour les Championnats d'Europe qui se dérouleront du 6 au 8 octobre en Autriche, sans oublier la préparation de la nouvelle saison 2023-2024.

Avec l'acquisition des kits Bowling, dont nous devons faire une adaptation du positionnement des quilles sur le plateau par rapport à notre jeu, nous avons également acquis des boules pour les jeunes qui sont plus légères que les standards et un diamètre plus grand 18.5 au lieu de 18.0 cm avec l'aide de l'ANS pour le développement.

- **Effectif :**

Le bilan des licenciés reste honorable, avec un début de saison au ralenti, seulement 1410 licences sportives, nous enregistrons pour cette fin de saison 2022/2023 1455 licences +3,2%

Ce qui fait au total 1691 toutes licences confondues.

**Formation :**

Au niveau formation, nous attendons une nouvelle session multi disciplines, dans le Grand Est, pour le tronc commun, cette session n'est pas encore définie.

- **International :**

Par suite de l'annulation en 2022 en Autriche des Championnats d'Europe, une demande a été faite aux différents pays participant pour palier à cette annulation, malheureusement aucun pays ne s'est porté candidat vu le délai restant pour trouver un hôtel, le lieu de compétition etc...

Pour finir, je remercie tous les membres de mon Comité et du CSR de leurs collaborations et leurs engagements envers le St Gall et également à la vie Fédérale.

Bonne assemblée Générale à tous.

Merci pour votre attention.

Président CN St GALL

Après l'AG de Colmar en 2022, qui me semble t'il, avait été constructive, qui s'était déroulée dans un climat d'apaisement, et ce malgré l'absence du président, nous voilà de nouveau réunis pour une nouvelle AG.

Depuis un an, beaucoup d'eau a coulé sous le pont FFBSQ, beaucoup de choses se sont passées, mais malheureusement, tous les travaux que je m'étais engagé à mener à Colmar n'ont pu être réalisés. Rappelez-vous sur le volet financier, nous avons dit que régulièrement devaient être faits des points pour savoir où nous en étions de la réalisation du budget. Nous voulions aussi prendre contact avec le ministère afin de nous aider à la réécriture de nos statuts. Enfin, et il me semble que cela est plus important encore, nous avons dit que nous ne voulions pas d'un autre audit, et que nous étions prêts à travailler ensemble, tous de concert pour garder notre unité, mais aussi notre spécificité. Pour ma part, j'étais reparti dans cette belle région qu'est l'Alsace plutôt serein, avec l'impression d'avoir fédéré, d'avoir rassemblé beaucoup de monde autour de cette vision de la fédération.

Le retour en bureau directeur, puis en comité directeur m'a rapidement fait déchanter. Tout d'abord parce que le président, grandement aidé par la DTN ont fait table rase de toutes les propositions faites. Ils resteraient sur leur ligne de conduite, jamais clairement affichée, mais toujours exprimée de façon détournée, ou mieux encore, dans les discussions de comptoir, au hasard de visites dans telle ou telle discipline.

Cette position, au moins de décembre, c'est-à-dire après avoir commandé un audit contre l'avis du comité directeur, après avoir colporté un son de cloche qui sonnait faux au ministère, cette position donc, était de ne garder une fédération qui ne serait qu'unidisciplinaire. Bien évidemment cela supposait d'oublier le passé, d'où cette fédération vient, comment elle est née. C'était aussi oublier que notre organisation actuelle est juste, démocratique et que la diversité des disciplines, des niveaux de pratique (très locales à mondiales) et que la dimension culturelle font aussi notre richesse. Le manque de respect des statuts, c'est-à-dire du fondement même de notre fédération, la gouvernance à pensée unique nous ont amenés à voter une motion de défiance. On connaît la suite avec des démissions en cascade de la part de certains personnels ou bien membres du comité directeur. Nous en avons pris acte et avons repris le travail engagé il y a un an à Colmar. Oui notre fédération respectera bien la loi sur le sport en 2022, oui nous améliorons notre gestion financière afin que cela soit plus fluide, plus lisible, et oui nous nous battons pour que chaque discipline garde son autonomie, tout en restant fidèle au projet fédéral.

Pour faire un bref rapport sur les quilles de 8, l'année 2022 a marqué le retour des licenciés sur le terrain en nombre encore inférieur à celui de 2019, mais supérieur à 2021. Les jeunes, dont le nombre est d'environ 700, reste notre grande préoccupation car ce sont eux l'avenir de nos disciplines.

C'est pourquoi notre conseiller technique fédéral, Vincent Bousquet, a fait de nombreuses interventions auprès d'écoles, a formé des éducateurs et a pleinement rempli son rôle au sein des quilles de 8.

Pour terminer, et sans vouloir jeter plus d'huile sur le feu, la crise que nous venons de traverser a eu un impact inattendu, en tous cas pas par ceux qui l'ont provoquée : les disciplines à une exception près, ont montré une belle cohésion dans cette lutte, ont resserré les liens entre elles afin que survive l'état d'esprit originel : tous différents mais ne formant qu'un.

Je finirai avec une citation d'une femme politique, Madeleine Albright : « Les Hommes ont le pouvoir de changer tout ce qu'ils peuvent choisir ».

Je vous remercie de votre attention.

J. Sola

CLASSIC – Par M. Jacques MERLE - Président

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

L'année écoulée a été sportive au véritable sens du terme. En effet les différents championnats à nouveau pu se dérouler normalement au fil des mois avec leur suspens habituel. La loi du sport à prédominé et les meilleurs ont gagné.

Les Championnats du Monde par équipes U23 (Juniors) et Championnats du Monde Individuels U50 (Seniors) se sont déroulés courant mai à ELVA près de TARTU en ETONIE. 14 Nations ont pris part à ces Championnats chez les U23 avec 324 participants et 15 pays ont participé chez les U50 avec 235 participants. La France était représentée par des masculins et des féminines dans chaque catégorie.

Deux de nos jeunes quilleurs ont obtenu la Médaille de Bronze en Tandem Masculins Juniors et un seniors masculin a décroché la Médaille de Bronze dans sa catégorie

BRAVO à ces Médailles et à leur Staff.

Nous avons introduit dans nos différents championnats, deux nouvelles compétitions, à savoir le Tandem et le Sprint en s'inspirant de ce qui se fait à l'international. Ces compétitions plaisent beaucoup, surtout aux jeunes et remportent un vif succès de fidéliser.

Au niveau de la formation, nous avons formé la saison écoulée des nouveaux arbitres. Il faut assurer la relève des anciens qui lèvent le pied. Une formation d'instructeur a pu être menée à son terme après deux ans de COVID. Un nouveau stage de formation d'arbitres est programmé pour cette année, tout comme une formation Tronc Commun Instructeurs.

Notre point faible de la discipline reste les finances où nous avons du mal à trouver des sponsors et autres mécènes. Nous sommes installés sur deux Régions seulement. Qui veut s'intéresser à nous ? Malgré plusieurs essais, une reconnaissance de notre discipline comme « Sport de Haut-Niveau » comme c'est le cas dans la plupart des autres pays, nous a été refusée par le Ministère, ce qui empêche la Fédération de toucher pour nous des subventions en conséquence.

Autre point qui pose toujours problèmes est l'emplacement où se trouvent nos quilliers. En effet, ceux-ci sont tous installés dans des complexes sportifs appartenant à des collectivités : Villes, Communautés de Communes, Métropoles. Plusieurs disciplines cohabitent dans le même complexe sportif et nous sommes tributaires des heures d'ouverture fixée par les administrations.

Pour conclure, je vous dirai qu'il faut voir l'avenir avec optimisme. Il ne faut surtout pas essayer de continuer à vivre sur nos acquis et de vivre avec nous anciennes habitudes. Les personnes, surtout les jeunes, ne veulent plus être liées par un calendrier, sportif dans notre cas. Alors soit, réfléchissons à une autre manière de faire vivre nos clubs, une manière qui corresponde

davantage aux aspirations de la société actuelle. Essayons de faire évoluer notre discipline en s'intéressant essentiellement aux jeunes et aux féminines. Notre avenir est un jeu et nous devons en assurer la suite et la relève.

Je vous remercie de votre attention

Jacques MERLE

Président du CN NBC

SCHERE – Par M. Jean François FERRETTI - Président

*Monsieur le Président.*

*Mesdames, Messieurs les grands électeurs.*

*Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur. Amis sportifs.*

*Avant de vous présenter mon rapport, je voudrais vous exprimer mon grand regret de ne pas avoir pu organiser ce rassemblement annuel dans la région Grand Est et vous recevoir comme il se doit.*

*La forte augmentation des tarifs hôteliers, de restauration ainsi que le manque d'infrastructures adaptées de ces derniers, nous ont contraint à y renoncer et trouver rapidement une solution de repli.*

*Pour cela, je tiens à remercier tous les membres du comité directeur de la fédération et du plateau fédéral pour nous avoir relayé dans la prise en charge de notre Assemblée Générale 2023.*

*Nous avons encore subi la saison dernière, les conséquences du COVID sur l'effectif de nos licenciés.*

*L'augmentation est de 1% par rapport à la saison précédente soit 245 licences, nous accusons toujours une perte de 18 % sur l'effectif avant COVID qui s'élevait à 299.*

*Il semble néanmoins avoir un léger sursaut sur la saison en cours.*

*Le calendrier n'a pas été simple à gérer pour beaucoup de clubs par ces absences souvent répétées, mais les dirigeants ont fourni les efforts nécessaires pour que les championnats soient maintenus.*

*Nous avons malgré cela, constaté une belle hausse de 14% des jeunes, ce qui est dû en grande partie, au travail des instructeurs de nos écoles de quilles. Nous espérons continuer sur cette voie en touchant les scolaires avec un KIT QUILLE CAMPUS que nous souhaitons créer avec l'aide de subventions et surtout de la mise en commun des disciplines de quilles internationales afin d'avoir un volume plus important et ainsi réduire les coûts de production.*

*Le championnat a pris fin en mars avec le titre de champion de France pour le club de Faulquemont, champion de National 2 pour Gandrange et régional pour Ippling.*

*Les qualifications pour les coupes, les épreuves individuelles, tandems et les jeunes U14 ont pris le pas pour s'achever fin juin et début juillet par les finales sur les pistes de Metzervisse.*

*En compétitions internationales, nous avons participé du 15 au 21 juillet aux championnats du monde séniors à Trèves en Allemagne où nous avons remporté deux médailles de bronze, une en équipe et en individuel sur le SPRINT avec Pascal PETRY.*

*Nos couleurs se sont aussi affichées à la World Cup aux Pays-Bas, à Eyselshoven du 24 au 26 juin. Cette compétition rassemble les clubs champions, et l'équipe de La Quille Sportive de*

*Faulquemont est montée sur le podium avec une belle médaille de bronze, derrière le pays hôte et l'Allemagne.*

*Je félicite et remercie tous les participants, joueurs comme encadrants pour le travail effectué durant les préparations et relève le très bon état d'esprit des joueurs en compétition.*

*Nous terminons la saison sportive avec la satisfaction d'avoir contribué aux bons résultats de notre fédération sur le plan international.*

*Sur les axes de développement, certains clubs ont ouvert leurs portes à des centres spécialisés pour adultes (ESAT) afin de faire découvrir notre sport de quille. Plusieurs structures sont demandeuses sur l'Est du département. Des groupes de 5 à 8 personnes et leurs encadrants viennent régulièrement se divertir et changer leur ordinaire en faisant tomber les quilles. La possibilité de capter des futurs licenciés est très faible, voire peu probable, mais cela contribue pleinement au bien-être des patients.*

*La discipline a aussi participé à la manifestation « Octobre Rose » en collaboration avec la Ligue contre le Cancer de Moselle, le 29 octobre sur les pistes du club de Vigy.*

*Nous avons réussi à récolter la somme de 710 € malgré une contribution minimale de la population.*

*Une personne du comité, Sarah PETRY, a participé en février, à la formation FEMIX dont l'objectif est de préparer les futures dirigeantes dans les instances sportives et aussi de proposer aux féminines de tenir un poste responsable au sein des clubs, des départements ou régions.*

*L'action « Amène une copine » est prévue cette saison dans le but d'améliorer et augmenter la mixité dans nos diverses compétitions.*

*Pour la formation d'arbitre, nous n'avons pas réussi à regrouper assez de personnes pour la dernière session. Celle-ci est reportée sur la saison en cours, avec comme objectif d'assurer dans le même temps, une remise à niveau des confirmés et ainsi regrouper un plus grand nombre de candidats.*

*Pour le moment, nous avons assez d'instructeurs au niveau des écoles de quilles pour assurer l'encadrement de nos jeunes. Une nouvelle campagne sera programmée cette année pour assurer les futures demandes, que nous souhaitons nombreuses, suite à notre volonté de faire découvrir et développer notre sport en milieu scolaire. Nous envisageons de mettre en place ce dispositif dans quelques écoles à proximité de nos structures, lors de la prochaine année scolaire.*

*Un de nos objectifs majeurs est d'attirer les jeunes pour rétablir dans un premier temps, mais surtout augmenter notre effectif sportif. Nous devons les sensibiliser à la pratique et notamment les inviter à participer et s'engager au sein des clubs.*

*Pour ce faire, nous espérons que la saison prochaine nous aurons enfin la possibilité d'accéder à la base de données de notre fédération et ainsi, établir dans les temps et comme il se doit, les licences de nos futurs adeptes.*

*Je conclurai ce rapport en remerciant tous les élus du comité directeur, du plateau fédéral, toute l'équipe de mon comité national, sans oublier l'ensemble des bénévoles pour le travail effectué durant la saison et le temps que vous y avez accordé.*

*Je vous souhaite à toutes et tous une agréable Assemblée Générale.*

*Merci de votre attention.*

*Jean-François FERRETTI*

*Président CNBS*



Quilles au Maillet – Pas de rapport d'activité du président – M. Alain BOVO étant excusé à cette assemblée générale.

## 5/ Rapport Financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2022

Bonjour Messieurs, Mesdames,

Monsieur le président

Les comptes 2022 ont été donnés avec du retard, veuillez nous excuser.

Il y a eu un problème de passation des documents, la commission des finances va travailler dessus pour faire en sorte que le cabinet BGH puisse avoir les dossiers le plus vite possible en fin d'exercice pour nous donner les arrêtés de compte dans les délais.

Je remercie le Cabinet BGH et le commissaire aux comptes M. Alain JOMBART pour leur travail.

Donc nous arrivons avec un compte de résultats déficitaires pour la fédération de -100 744 €.

Je rappelle que nous recevons de l'état une subvention 268 664 €, cette subvention est composée de :

- ANS - labélisation des clubs pour 113 650 €
  - 56 825€ aux clubs
  - 24 550 € aux comités départementaux
  - 32 275€ aux ligues régionales
  
- Le reste pour le Haut Niveau et les aides de l'état pour 155 014 €

Les fonds reportés pour 26 000€

Le trésorier général demande s'il y a des remarques

Françoise AUGUSTIN demande la parole pour remercier encore une fois les quilles pour nous avoir accompagné pour faire valider le budget prévisionnel de l'an dernier.

Françoise rappelle que l'année dernière la discipline Bowling présentait un déficit de 230 000 € et explique pourquoi un tel déficit. Le CNB avait prévu des gros budgets de développement et a eu comme instruction des anciens dirigeants de ne plus faire de développement au sein de nos CN et que le développement serait porté par la fédération.

Et aussi de l'ordre de 30 000 € ou 40 000€ dans les budgets nous avons prévu pour cette année que le logiciel LARS pour la gestion des scores pour le bowling soit en fonctionnement au prorata de l'année comptable, nous aurions pu avoir entre 30 000 ou 35000 € d'amortissement. Que l'on n'a pas eu puisqu'il n'est pas en fonctionnement.

Je tenais à préciser les choses et je remercie encore les Quilles.

Alain JOMBART indique qu'il est important de préciser concernant le logiciel LARS et demande à Emilie (BGH) d'indiquer quel impact a le logiciel dans le bilan.

Emilie indique au niveau du bilan, il y a 128 000 € qui correspondent au logiciel que l'on retrouve dans l'actif dépenses.

Alain JOMBART indique que ces 128 000 € pèsent sur le total des actifs de façon très importante puisqu'ils représentent au total 180 000€.

Autre point important qui n'est pas à l'ordre du jour, il y a une base très importante de mécénat d'abandon de frais cette année pour 47000 € en 2022 qui est lié entre autres à la hausse des frais kilométriques qui ont été votés par le gouvernement. Avec Arnaud nous avons refait des attestations pour compléter les attestations fiscales pour ceux qui ont engagé des frais.

Il y a eu deux certifications, une première émise fin janvier et une deuxième en complément.

Le Président indique qu'il est plus avantageux de faire un CERFA d'abandon de frais en fin d'année pour l'ensemble des membres élus que de faire une note de frais avec les 0.26 € qui sont devenus obsolètes.

M. MERLE a une remarque à faire au cabinet BGH, lorsque M. GRANDIN a mis en place la comptabilité des CN au cabinet BGH, il était prévu que les comités nationaux reçoivent une situation tous les trimestres des comptes.

BGH indique lors du contrat de base il n'était pas prévu de sortir des situations tous les trimestres pour chaque comité national.

Alain JOMBART indique dans ces cas-là il faut faire un nouveau contrat entre le cabinet comptable et la fédération avec des nouvelles missions et que les honoraires changent.

M. JOVIADO indique historiquement le cabinet BGH n'avait pas la main sur toutes les disciplines sauf le bowling. Le cabinet comptable récupérait chaque comptabilité de CN une fois par an et les intégrait pour faire la comptabilité globale de l'entité fédérale.

Actuellement nous avons la comptabilité de toutes les disciplines et nous sommes plus à même d'être à jour plus régulièrement et d'essayer d'harmoniser en collecte et en communication.

Il est demandé aux trésoriers des disciplines de déposer les pièces comptables tous les mois ou tous les trimestres pour pouvoir sortir dans les délais les arrêtés des comptes en fin d'année.

Le Président demande de mettre en place avec la commission des finances, un rétro planning afin de respecter les délais d'envoi des pièces comptables et il rappelle qu'il s'agit aussi une demande du ministère.

## **6 / Rapport du commissaire au compte (annexe 3)**

Alain JOMBART indique à l'assemblée qu'il a deux rapports à présenter et revient sur le délai de communication des comptes 3 semaines avant l'assemblée générale.

Il indique qu'ils ont travaillé avec Emilie jusqu'à la dernière semaine avant l'assemblée générale pour présenter des comptes qui soient certifiables et nous avons eu des informations complémentaires sur les actions de formation continue de la fédération, et ça doit être intégré dans les comptes annuels.

Il explique qu'il n'est pas facile de sortir des comptes annuels 3 semaines avant l'assemblée générale, tout en s'imposant des délais d'où l'importance d'avoir un rétro planning pour que tout se passe bien.

Nous avons émis un rapport de certification des comptes 2022, c'est celui qui sera joint aux comptes annuels.

Le deuxième rapport sur les conventions règlementées est tout aussi important que le premier. Il porte sur les relations entre des administrateurs (comité directeur) de la Fédération et la Fédération normalement toute prise d'intérêt ou remboursement un peu particulier ou des contrats conclus un peu hors normes.

Alain JOMBART indique n'avoir rien vu au travers des pièces comptables.

Nous passons au vote des comptes 2022 – y a-t-il des remarques ?

Pas de remarques.

### **Vote 3 : Approbation des Comptes 2022**

Nombre de voix : 1390

Pour = 1352

Contre = 0

Abstention = 38

Approbation des comptes 2022

Question : quel est le fonds de réserve ?

Réponde : il était à 829 779 € à la fin de l'année dernière et il sera de 729 035€ à la fin de cette année.

### **Vote 4 : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve**

Nombre de voix : 1390

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve 2022 à l'unanimité.

### **Vote 4 : Approbation du rapport sur les conventions réglementées**

Nombre de voix : 1390

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation du rapport sur les conventions réglementées à l'unanimité.

## **7 / Présentation des nouveaux tarifs par le trésorier général**

Voir documents en annexe : 4

Présentation des nouveaux tarifs 2023/2024.

Il est proposé de mettre en rouge les augmentations de tarifs pour l'année prochaine.

M. JOMBART fait une remarque, celle d'uniformiser les tarifs avec une licence pour toutes les disciplines.

Un débat s'engage,

Le président indique, pour donner suite aux directives du Ministère tous les paiements des licences arriveront à la Fédération et une redescende financière sera faite aux disciplines pour leur fonctionnement.

La secrétaire générale demande s'il y a des remarques et demande de passer au vote

Pas de remarques

## Vote 6 : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines

Nombre de voix : 1390

Pour = 1390

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines à l'unanimité.

## 7 / Présentation du budget prévisionnel 2023

Voir documents en annexe : 5

Le trésorier général annonce le budget prévisionnel 2023 à – 77 593,81 € dont 40 000 € pour le budget fédéral et le reste pour les disciplines

Jérôme indique qu'il y a 12000 € qui sont attribués aux Quilles de huit pour les championnats de France à Montpellier.

Le trésorier général indique pour 2023, la contribution sera prélevée tous les mois et qu'un échéancier sera envoyé à tous les trésoriers des disciplines.

La secrétaire générale demande s'il y a des remarques – Pas de remarques

Nous passons au vote

## Vote 6 : Approbation du budget prévisionnel 2022

Nombre de voix : 1390

Pour = 1390

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation du budget prévisionnel 2023 à l'unanimité.

## 10 / Election de 4 membres au Comité Directeur

Le président présente la liste des candidatures arrivée à la fédération et contrôlée pour M. Christian PLOMION Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorale.

Toutes les candidatures transmises sont parvenues conformes selon les critères de l'article 6.1 du règlement intérieur et dans les délais prescrits (date limite d'envoi au 11 mars 2023)

NOM - Prénom	COLLEGE GAL	DISCIPLINE	LIGUE REGIONALE
BOTTECCHIA Nicole	X	Bowling	Ile de France
RATSIMIHAH Janine (Médecin)	X	Bowling	Grand Est
CARTIGNY Patrice	X	Saint Gall	Grand Est
DARRE Jean Paul	X	Bowling	Provence cote d'azur - corse
JACQUES Denis	X	Bowling	Centre val de Loire
KARCZEWSKI Olivier	X	Bowling	Centre val de Loire
LEDOUX Laurent	X	Bowling	Bourgogne France Comte
LIGNON Jean Marc	X	Bowling	Auvergne Rhône Alpes
MOTYL Serge	X	Bowling	Provence cote d'azur - corse
REDELBERG Daniel	X	Bowling	Grand Est

Dans l'ordre du jour, le point 10 Election de 4 membres au Comité Directeur n'est pas conforme à nos statuts, sur les 4 membres à élire au Comité directeur, nous avons un poste réservé pour le médecin. Sur la liste des candidats nous avons une candidate médecin.

La Secrétaire Générale demande aux représentants si nous pouvons modifier ce point et faire l'élection du Médecin et ensuite de 3 membres du Comité Directeur.

Les représentants régionaux donnent leur accord à l'unanimité.

Le Président demande aux candidats présents de venir se présenter et d'expliquer leurs motivations et après nous passerons au vote à bulletins secrets avec un dépouillement sous la surveillance de la Commission électorale.

Résultat des votes :

Le docteur Janine RATSIMIHAN a été élue avec 1140 voix pour le poste du médecin

Nicole BOTTECCHIA a été élue membre du Comité Directeur avec 1089 voix

Patrick CARTIGNY a été élu membre du comité Directeur avec 1104 voix

Les 7 autres candidats n'ayant pas la majorité absolue, un 2<sup>ème</sup> tour a été réalisé à bulletin secret Denis JACQUES a été élu membre du Comité Directeur avec 575 voix.

Le Président félicite les 4 membres élus au comité directeur.

## **8/ Questions diverses**

Aucune question diverse n'a été envoyée à la Fédération pour cette assemblée générale.

Les personnes présentes sont invitées à s'exprimer

Envoi d'un courrier aux licenciés de plus de 50 ans de la Société AUDIKA. Comment cela a-t-il pu se faire ? les données des licenciés nous appartiennent. Pour faire ce type de publicité il faut l'accord de chaque licencié. Cet envoi a été fait sous la précédente Présidence. L'envoi a été sous-traité à une Société spécialisée dans ce type d'envoi qui s'est engagée à détruire ce fichier. Les frais d'envoi ont été pris en charge par la Société AUDIKA. La discipline ST Gall a refusé tout envoi. La Société AUDIKA a versé 1500 €

Action OCTOBRE Rose de nombreuses disciplines ont participé à cette action. Où en est le tableau récapitulatif des dons 2022 pour la Ligue contre le Cancer ? Laurence RIOU va s'informer sur le suivi de cette action.

Le commissaire aux comptes revient sur les différents documents officiels présents sur le site internet fédéral et qu'il faut impérativement mettre à jour.

Le Président intervient et explique que le rendez-vous prévu avec la directrice des Sports est fixé au 5 avril.

Les statuts sont en cours de mise en conformité avec la Loi du Sport de Mars 2022. Le Copil de Gouvernance travaille sur les différentes parties et une première version doit être envoyée mi-avril. Le règlement intérieur et ses annexes seront remis à jour également pour être en conformité avec les nouveaux statuts. Les nouveaux statuts, règlement intérieur et le règlement financier seront proposés lors d'une assemblée Générale extraordinaire afin d'être validés avant la prochaine Assemblée Générale Elective.

Le Président clôt l'assemblée générale et remercie les personnes présentes.



Fédération affiliée au  
C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**PROJET procès-verbal  
Assemblée Générale Ordinaire  
Le samedi 25 mars 2023**

**LABEGE - TOULOUSE**

---

## **ANNEXE 1**

**Feuille d'Emargement**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FFBSQ - 25 MARS 2023

LIGUE REGIONALE	Disciplines	Licences	voix discipline	Représentants	Suppléants	voix représentant	Voix présentes	Représentant Présent	Emargement
AUVERGNE - RHONES ALPES	Bowling	1 000	33	BERTHOMIERE Patrick		33	33		
	Bowling		34	KERRIEN Yves		34			
	Bowling		33	MOREAU André		33	33		
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Bowling	644	33	BUCHIN Jean-Claude	VERET Dominique	33			
	Bowling		32	BELZ Pascale		32			
	Classic	313	32	MILLET François	MILLET Caroline	32			
BRETAGNE	Bowling	454	23	LE SCOUR Jean-Yves	NEVEL Yvon	23			
	Bowling		23	pas élu					
CENTRE VAL DE LOIRE	Bowling	788	39	JACQUES Denis	JACQUES Pécota	39	39		
	Bowling		38	MALARD Claudine	TUILARD Jean-Marc	38	38		
GRAND EST	Bowling	912	31	MARQUIS Claude	VIATOUX Nathalie	31	31		
	Bowling		31	LIGIER Michel	PROCCUREUR Alain	31	31		
	Bowling		30	pas élu	pas élu				
	Classic	597	30	RAUSCHER Pascal	MERLE Jeanine	30	30		
	Classic		30	MERLE Jacques	BOEHRINGER Sandrine	30	30		
HAUT DE FRANCE	Schere	248	25	SPINDLER Warner	HARTER Danielle	25	25		
	St Gall	1 717	57	KIENTZLER Christian	DIRINGER Didier	57	57		
	St Gall		53	UNVERZAGT Guy	NGUYEN Claude	53	53		
	St Gall		57	MEYER Bernard	FROMM Christine	57			
	Bowling	761	39	POGY Alain	WESTE Michel	39	39		
ILE DE FRANCE	Bowling		38	TRAUTMANN Philippe	PETIT Martial	38	38		
	Bowling	1 086	36	BOTTECCHIA Nicole	PETRET-RACCA Solange	36	36		
	Bowling		36	HACHE Jean-Luc	DUBOIS Philippe	36	36		
	Bowling		35	MAURICE Frédéric	VATEL Francis	35	35		
NORMANDIE	Quilles de 8	93	10	CALMEL Jean-Marc	DAUBAN Philippe	10			
	Bowling	761	39	RENAUDINEAU Eric	PLONION Babeth	39	39		
NOUVELLE AQUITAINE	Bowling		38	ROBERT Philippe	SIGNVILLE Philippe	38	38		
	Bowling	1 320	45	DESCHAMPS Jean-Marc	LAVRUT Nadine	45	45		
	Bowling		44	TURLOTTE Jean-Luc	GAUDIN Christine	44	44		
	Bowling		44	CORALUX Jacqueline	DURIEUX Lionel	44	44		
	Quilles de 9	208	21	LAFENETRE Gilbert	LAMAISON Jean-Jacques	21	21		
OCCITANIE	Quilles au Maillet	-	0	pas élu					
	Quilles de 8	203	21	LESTOUQUET Serge	LALANNE Pascal	21	21		
	Bowling	883	30	BLIN Daniel	BREHIN Thierry	30			
	Bowling		30	ROJO Arnaud	CATALA Gérard	30	30		
	Bowling		29	VIANET Jean	PORTARIES Alain	29	29		
	Quilles de 9	42	7	CONTE Dominique	DUCOM Nicolas	7			
	Quilles de 8	23	4	pas élu	pas élu				
	Quilles de 8	4 313	108	SOLA Jérôme	RODOLPHE Sophie	108	108		
	Quilles de 8		108	DAVID Antoine	FERRIERES Ghislain	108	108		
	Quilles de 8		108	REGOURD Jacques	BOU Géraldine	108	108		
P.A.C.A. et CORSE	Quilles de 8		108	TURLAN Frédéric	LABIT David	108	108		
	Quilles au Maillet	254	28	CENAC Jean-Claude	BOVO Alain	28			
PAYS DE LA LOIRE	Bowling	543	28	RAJAUD Catherine	DARRE Jean-Paul	28			
	Bowling		27	BOVA Jean-Claude	DESSIEUX Jean-Philippe	27	27		
GUADELOUPE	Bowling	612	31	AUGUSTIN Françoise	GUILLOU François	31	31		
	Bowling		31	SALMERON Michélel	MERCERON Benjamin	31			
GUYANE	Bowling	-	0	pas élu	pas élu				
NOUVELLE CALEDONIE	Bowling	-	0	pas élu	pas élu				
REUNION	Bowling	75	10	pas élu	pas élu				
TOTAL	Bowling	10	1	pas élu	pas élu				
TOTAL		51	17 820	1891	43	1735	1390		

31 représentants pour 1390 voix



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**PROJET procès-verbal  
Assemblée Générale Ordinaire  
Le samedi 25 mars 2023**

**LABEGE - TOULOUSE**

---

**ANNEXE 2**

**COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2022  
Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022**



**FFBSQ**

190 Rue Isatis  
31670 LABEGE

---

**COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2022**

Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

**Balma** 05 61 24 10 30  
**Blagnac** 05 62 12 80 90  
**Colomiers** 05 61 16 21 45  
**Mazamet** 05 63 61 84 42  
**Seysses** 05 62 87 35 45

**Muret** 05 61 51 18 96  
**Ramonville** 05 62 19 28 40  
**Toulouse Augustins** 05 62 30 39 60  
**Toulouse Basso Cambo** 05 34 60 23 33  
**Route d'Espagne** 05 62 14 04 77

**Toulouse Jacobins** 05 62 30 24 24  
**Balma Vidailhan** 05 61 54 02 91  
**L'Union** 05 62 79 92 20  
**Tournefeuille** 05 61 07 17 11

**SIEGE SOCIAL** : 11 bis rue Antonin Mercié - 31000 TOULOUSE  
Tél. 05 62 30 39 60 - Fax 05 62 30 39 61 - [accueil@bgh.fr](mailto:accueil@bgh.fr) - [www.bgh.fr](http://www.bgh.fr)

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES  
SAS AU CAPITAL DE 10 020 € - SIRET 537 373 292 00011 - APE 6920Z - RCS Toulouse 537 373 292 - N° TVA Intracommunautaire : FR 64 537 373 292



# SOMMAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## COMPTES ANNUELS

Association bilan Actif	3
Association bilan Passif	4
Assoc. bilan Passif ap aff.	5
Assoc. Résultat (liste)	6

## ANNEXE COMPTABLE

Annexe Association	7
	9
	10

## DETAIL DES COMPTES

Association bilan Actif	25
Association bilan Passif	26
Assoc. Résultat (liste)	28
	29

## **COMPTES ANNUELS**

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	24 184	17 205	6 978	9 405
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	68 588		68 588	13 674
Avances et acomptes	60 000		60 000	60 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	67 140	27 877	39 264	43 762
Autres	58 969	55 927	3 041	6 229
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 365		3 365	3 365
<b>TOTAL (I)</b>	<b>282 246</b>	<b>101 009</b>	<b>181 237</b>	<b>136 435</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	24 179		24 179	20 895
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	50 136	5 559	44 578	44 442
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	10 716		10 716	42 754
Valeurs mobilières de placement	55		55	55
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 037 036		1 037 036	1 085 378
Charges constatées d'avance	24 801		24 801	52 382
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 146 922</b>	<b>5 559</b>	<b>1 141 364</b>	<b>1 245 906</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 429 168</b>	<b>106 568</b>	<b>1 322 601</b>	<b>1 382 341</b>

# ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PASSIF

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	829 779	749 726
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 744	80 053
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>729 035</i>	<i>829 779</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>729 035</b>	<b>829 779</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	26 900	69 700
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 900</b>	<b>69 700</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 087	27 641
<b>TOTAL (III)</b>	<b>28 087</b>	<b>27 641</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	147
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 579	94 336
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 327	28 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 823	24 532
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	354 702	307 421
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>538 578</b>	<b>455 221</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 322 601</b>	<b>1 382 341</b>

# ASSOC. BILAN PASSIF AP AFF.

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PASSIF (après répartition)

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	829 779	749 726
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 744	80 053
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>729 035</i>	<i>829 779</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>729 035</b>	<b>829 779</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	26 900	69 700
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 900</b>	<b>69 700</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 087	27 641
<b>TOTAL (III)</b>	<b>28 087</b>	<b>27 641</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	147
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 579	94 336
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 327	28 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 823	24 532
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	354 702	307 421
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>538 578</b>	<b>455 221</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 322 601</b>	<b>1 382 341</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 062 484	852 467
<i>Dont parrainages</i>	10 500	10 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	289 648	282 210
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	47 539	23 299
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 625	1 734
Utilisations des fonds dédiés	69 700	52 500
Autres produits	97 171	241 950
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 573 167</b>	<b>1 454 160</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	-3 557	
Variation de stock	-3 284	-1 612
Autres achats et charges externes	1 087 589	686 470
Aides financières	115 329	113 640
Impôts, taxes et versements assimilés	4 812	1 866
Salaires et traitements	261 907	210 605
Charges sociales	92 682	70 256
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 289	12 178
Dotations aux provisions	446	
Reports en fonds dédiés	26 900	69 700
Autres charges	78 266	201 557
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 679 379</b>	<b>1 364 660</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-106 212</b>	<b>89 500</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 189	738
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 189</b>	<b>738</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 189</b>	<b>738</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-104 022</b>	<b>90 238</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 643	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 643</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	187	9 670
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>187</b>	<b>9 670</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 455</b>	<b>-9 670</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	177	514
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 578 999</b>	<b>1 454 898</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 679 743</b>	<b>1 374 844</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-100 744</b>	<b>80 053</b>

## **ANNEXE COMPTABLE**

# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 322 600,60 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -100 743,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/02/2023.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fédération Française de bowling et sports de quilles a pour objet de :

- promouvoir, développer et organiser les activités, et les diverses disciplines;
- représenter tous les licenciés pratiquant le bowling et les sports de quilles et les associations affiliées;
- participer pour tout ce qui concerne le bowling et les sports de quilles aux missions de service public;
- assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense et du principe du contradictoire, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français;
- respecter et faire respecter à ses adhérents, les règlements sportifs, les règles d'encadrement, les règles de discipline, les règles contre le dopage humain, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

### RAPPEL CONCERNANT LES MODALITES D'ARRETE DES COMPTES DE LA FFBSQ :

Les comptes de la F.F.B.S.Q. sont présentés selon un principe de consolidation, la F.F.B.S.Q. étant constituée d'un ensemble de Comités Nationaux représentant chaque discipline et ne jouissant pas de la personnalité morale.

Ainsi, les comptes de la F.F.B.S.Q. sont arrêtés en intégrant l'ensemble des écritures de tous les Comités Nationaux et en procédant à l'élimination des comptes réciproques, tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Dans un souci de lisibilité et de comparabilité des comptes de la Fédération, les comptes de résultats analytiques par Comité ne sont pas joints aux comptes consolidés, mais sont adressés au Ministère des Sports, pour contrôle de l'utilisation des fonds alloués.

Nous soulignons également que les subventions octroyées par le Ministère des Sports sont affectées aux postes déterminés par la convention d'objectifs passée avec le Ministère.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Dans un souci de lisibilité et de comparabilité des comptes de la Fédération, les comptes de résultats analytiques par Comité ne sont pas joints aux comptes consolidés, mais sont adressés au Ministère des Sports, pour contrôle de l'utilisation des fonds alloués.

Nous soulignons également que les subventions octroyées par le Ministère des Sports sont affectées aux postes déterminés par la convention d'objectifs passée avec le Ministère.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS

A la clôture de l'exercice 2022, une immobilisation en cours est enregistrée pour 68 588,40 euros, elle correspond au prototypage et à la réalisation du devis pour un nouveau logiciel fédéral.

Une avance de 60 000€ a également été versée concernant le développement de la base de ce nouveau logiciel fédéral pour la FFBSQ.

Le nouveau logiciel automatique de remontée de scores LARS n'a pas été mis en service à la clôture des comptes 2022. Il le sera sur 2023.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 4 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 4 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Logiciels	3 à 4 ans
- Matériels de transport	5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	97 858		54 914
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		60 640		6 500
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		7 168	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		19 140	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		30 984	
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>		117 932		8 177
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		3 365		
	<b>TOTAL</b>		3 365		
<b>TOTAL GENERAL</b>			219 155		63 091

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			152 772
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			67 140	
		Inst. gal. agen. amé. divers			7 168
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			19 140
		Mat. bureau, inform., mobilier			32 661
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>			126 109	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			3 365	
	<b>TOTAL</b>			3 365	
<b>TOTAL GENERAL</b>				282 246	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		14 779	2 426		17 205
<b>TOTAL</b>		<b>14 779</b>	<b>2 426</b>		<b>17 205</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		16 878	10 998		27 877
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	7 028	67		7 095
	Matériel de transport	18 659	235		18 894
	Mat. bureau et informatiq., mob.	25 376	4 562		29 938
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>67 941</b>	<b>15 863</b>		<b>83 804</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>82 720</b>	<b>18 289</b>		<b>101 009</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 365		3 365
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 559	5 559	
	Autres créances clients	44 578	44 578	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24	24	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	4 282	4 282	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	5 710	5 710		
Charges constatées d'avance	24 801	24 801		
<b>TOTAUX</b>		<b>88 318</b>	<b>84 953</b>	<b>3 365</b>
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	24 801
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>24 801</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 220
Autres créances	3 577
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>25 798</b>

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les fonds associatifs sont constitués de la dotation initiale et des résultats accumulés par la Fédération à travers ses Comités Nationaux jusqu'au 31 Décembre 2022.

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	749 726		749 726				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							829 779
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Excédent ou déficit de l'exercice	80 053		80 053			80 053	
<b>TOTAUX</b>	<b>829 779</b>		<b>829 779</b>			<b>80 053</b>	<b>829 779</b>

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Sur l'exercice 2022, des subventions de l'Agence Nationale du sport ont été reportées en fonds dédiés pour un montant total de 26 900 euros correspondant à :

- la partie "formation" pour 10 233 euros;
- la partie "développement" pour 8 397 euros;
- la partie "santé" pour 8 270 euros.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global
ACTIONS DE FORMATION 2022	24 000		24 000		13 767		10 233	
ACTIONS DE DEVELOPPEMENT 2022	173 650		173 650		165 253		8 397	
ACTIONS DE SANTE 2022	21 000		21 000		12 730		8 270	
ACTIONS HAUT NIVEAU 2022	50 000		50 000		50 000			
ACTIONS DE FORMATION 2021				24 000	24 000			
ACTIONS DE PROMOTION 2021				6 864	6 864			
ACTIONS DE DEVELOPPEMENT 2021				30 949	30 949			
ACTIONS SPORTIVES 2021				7 887	7 887			
<b>TOTAL</b>	<b>268 650</b>		<b>268 650</b>	<b>69 700</b>	<b>311 450</b>		<b>26 900</b>	

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	147	147		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	110 579	110 579		
Personnel & comptes rattachés	19 091	19 091		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	28 430	28 430		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 806	2 806		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	22 158	22 158		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	354 702	354 702		
<b>TOTAUX</b>	<b>537 913</b>	<b>537 913</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits de licences et homologations de pistes du Comité National Bowling ont une saisonnalité allant du 1er septembre de l'exercice N au 31 août de l'exercice N+1. Ils sont donc retenus pour 4/12ème sur l'exercice N, les 8/12ème sont donc affectés à l'exercice N+1.

Les produits d'inscription aux compétitions sont retenus au titre de l'exercice sur lequel a lieu la phase finale de la compétition.

Ce principe est également appliqué au Comité National Saint-Gall pour ses produits de licences et cotisations.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	354 702
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>354 702</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 923
Dettes fiscales et sociales	30 133
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	15 356
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>114 412</b>

# ENGAGEMENTS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 28 087,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1,00 %
TURN OVER FAIBLE	

## ENGAGEMENTS DONNÉS

Un engagement de commande a été donné sur l'exercice précédent 2021 à hauteur de 109 575€ relatif à l'ensemble du développement de la base du nouveau logiciel fédéral de la FFBSQ, un acompte de 60 000€ a déjà été versé sur l'exercice concernant cette commande.

# COMMENTAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## **Bénévolat :**

La fédération ne dispose pas de moyen de recensement des contributions volontaires, hors frais de fonctionnement et de déplacement non remboursés faisant l'objet d'émission de reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du bénévolat en 2022 s'élève à un montant de 47 539 €.

## **Mécénat et dons :**

La fédération est reconnue "d'intérêt général" et à ce titre est habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du mécénat s'élève à 114 600 €.

Le total des reçus délivrés au titre de dons s'élève à 0 € sur l'exercice 2022.

## **Subventions :**

Des subventions pour un montant total de 268 650 € ont été reçues de l'Agence Nationale des Sports, dans le cadre de la convention cadre de performance fédérale dont les montants suivants ont été reversés:

- à hauteur de 32 275 euros aux Ligues;
- à hauteur de 24 550 euros aux Comités Départementaux;
- à hauteur de 56 825 euros aux Clubs.

## **DETAIL DES COMPTES**

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	24 184	17 205	6 978	9 405
20500000 conces.brev.lic.marq	24 184		24 184	24 184
28050000 amt conces.brev.lic.marq		17 205	-17 205	-14 779
Immobilisations incorporelles en cours	68 588		68 588	13 674
23200000 immo incorporelles en cours	68 588		68 588	13 674
Avances et acomptes	60 000		60 000	60 000
23700000 avances acptes versés /i. incorp	60 000		60 000	60 000
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techn., matériel et outil. ind.	67 140	27 877	39 264	43 762
21540000 matériel industriel	56 467		56 467	49 967
21550000 outillage industriel	10 674		10 674	10 674
28154000 amt mat. industriel		17 203	-17 203	-6 527
28155000 amt outillage industriel		10 674	-10 674	-10 351
Autres	58 969	55 927	3 041	6 229
21810000 instal. générales, agencements	7 168		7 168	7 168
21820000 matériel de transport	19 140		19 140	19 140
21830000 matériel de bureau matériel i.	30 992		30 992	29 315
21840000 mobilier	1 670		1 670	1 670
28181000 amt inst. générales		7 095	-7 095	-7 028
28182000 amt mat. de transport		18 894	-18 894	-18 659
28183000 amt mat. de bureau		28 361	-28 361	-24 037
28184000 amt mobilier		1 577	-1 577	-1 340
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres	3 365		3 365	3 365
27500000 dépôts cautionnements versés	3 365		3 365	3 365
<b>TOTAL (I)</b>	<b>282 246</b>	<b>101 009</b>	<b>181 237</b>	<b>136 435</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	24 179		24 179	20 895
37000000 stocks de marchandises	24 179		24 179	20 895
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	50 136	5 559	44 578	44 442
Avances et acomptes versés sur commandes	700		700	11 945
40910000 avances et acomptes versés	700		700	11 945
Autres	10 016		10 016	30 809
40980000 fournisseurs - avoirs a recevoir	2 861		2 861	843
42700000 personnel - oppositions				146
43870000 ij a recevoir	24		24	
44711000 taxe sur les salaires	4 282		4 282	1 323
44870000 produits à recevoir				20 000
46799500 tickets restaurant	2 157		2 157	5 336
46870000 produits à recevoir	692		692	3 160
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	55		55	55
50390000 nbs - credit mutuel actions	55		55	55
<b>Disponibilités</b>	1 037 036		1 037 036	1 085 378
51201300 stg - sg - cpte courant	27 536		27 536	2 937
51201400 stg - sg - livret	34 396		34 396	39 258
51201500 stg - stg zn - sg - compte cou	36 649		36 649	37 919
51201600 stg - stg zs - sg - compte cou	26 158		26 158	32 549
51211000 siege - sg - cpte courant	24 605		24 605	30 523
51211200 siege - sg - livret+	381 758		381 758	303 090

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
51211400 siege - sg - reception viremen	2 209		2 209	28 235
51221000 cn bowling - sg - cpte courant	33 542		33 542	173 336
51221100 cn bowling - sg - livret+	177 728		177 728	125 475
51240100 q8 - sg - cpte courant	15 871		15 871	21 848
51241100 q8 - sg - livret	116 742		116 742	116 276
51250000 nbc - bp - cpte courant	25 157		25 157	3 552
51250100 nbc - sg - cpte courant	4		4	20
51250200 nbc - bp - cpte depot	64 159		64 159	96 069
51250300 nbc - nbc - sg livret	10		10	
51260000 q6 - ca - cpte courant	91		91	109
51261000 q6 - sg - cpte courant	1 901		1 901	1 296
51270100 q9 - sg - cpte courant	7 174		7 174	6 802
51271100 q9 - sg - livret	22 742		22 742	22 651
51280100 qm - sg - cpte courant	23 867		23 867	21 243
51280200 qm - qm crédit agricole	1 460		1 460	1 460
51290100 nbs - sg - compte courant	5 544		5 544	8 689
51291100 nbs - sg - livret	7 048		7 048	4 017
53000000 caisse	689		689	8 023
Charges constatées d'avance	24 801		24 801	52 382
48600000 charges constatées d'avance	24 801		24 801	52 382
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 146 922</b>	<b>5 559</b>	<b>1 141 364</b>	<b>1 245 906</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 429 168</b>	<b>106 568</b>	<b>1 322 601</b>	<b>1 382 341</b>

# ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	829 779	749 726
10100000 fonds de reserve	829 779	749 726
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 744	80 053
<i>Situation nette (sous total)</i>	729 035	829 779
<b>TOTAL (I)</b>	<b>729 035</b>	<b>829 779</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds dédiés	26 900	69 700
19400000 fonds dédiés /subventions	26 900	69 700
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 900</b>	<b>69 700</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	28 087	27 641
15300000 prov. pour pension oblig. sim.	28 087	27 641
<b>TOTAL (III)</b>	<b>28 087</b>	<b>27 641</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	147
51110000 cnb - remises chq	147	147
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 579	94 336
Dettes fiscales et sociales	50 327	28 786
42820000 prov. congés payés	19 091	10 175
43100000 sécurité sociale	8 467	6 047
43720000 retraite	4 523	3 636
43721000 siege - caisse retraite regime	4 520	
43730000 mutuelle	1 257	718
43730100 prevoyance	204	103
43740000 perco - cdt mutuel participat°	721	734
43820000 charges sociales c. payés	8 737	4 028
44210000 etat prelevements a la source	354	454
44711100 siege - retenue a la source /	148	
44860000 autres charges à payer	2 305	2 891
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	665	265
41910000 USAGERS AVCES ACP TES RECUS /CD	665	265
Autres dettes	22 158	24 267
41980000 cnb - clients avoir a etablir	13 185	13 185
46720000 remise de cheques a encaisser	1 347	
46720100 ffb - crediteurs divers	200	200
46750000 siege - licences cnb	5 255	
46860000 charges à payer	2 171	10 882
Produits constatés d'avance	354 702	307 421
48700000 produits constatés d'avance	354 702	307 421
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>538 578</b>	<b>455 221</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 322 601</b>	<b>1 382 341</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 062 484	852 467
70600000 prestations de services	25 474	25 148
70600100 engagements aux competitions	129 901	74 350
70600200 prestation de formation	8 779	6 045
70610000 licences & affiliations des ct	666 075	576 683
70610100 participations diverses	22 666	56 357
70612000 homologat° certificat° pistes	77 083	55 900
70613000 inscription calendrier federal	23 450	16 648
70614000 droits homologations - lignage	57 280	2 606
70630000 siege - parrainages / sponsori	10 500	10 000
70800000 produits des activités annex.	12 633	
70880000 vente des produits ffbsq	4 516	7 578
70880100 produits divers	4 463	5 399
70880200 vente de materiel pedagogique	19 664	33 275
70900000 rrr accordés par l'asso		-17 521
<i>Dont parrainages</i>	10 500	10 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	289 648	282 210
74000000 subvention d'exploitation	16 667	
74000100 subventions externes	272 982	282 210
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	47 539	23 299
75412000 abandon de frais benevoles	47 539	23 299
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 625	1 734
78150000 rep. prov. risques chgs expl.		1 534
79100000 transf. chgs d'exploitation	6 625	200
Utilisations des fonds dédiés	69 700	52 500
78940000 report s/subv attribuees	69 700	52 500
Autres produits	97 171	241 950
75800000 pdts divers gestion courante	3 071	248
75800100 mecenat & dons	94 100	46 600
75801000 prod divers s/ ex anteri		195 102
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 573 167</b>	<b>1 454 160</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	-3 557	
60900000 rrr obtenues sur achats	-3 557	
Variation de stock	-3 284	-1 612
60370000 var. stocks marchandises	-3 284	-1 612
Autres achats et charges externes	1 087 589	686 470
60400000 achats prest. services	235 644	107 322
60400100 engagements aux competitions	62 602	13 032
60405000 imprimeries	8 337	542
60410000 achat co productions	4 927	2 879
60410200 vacations d'arbitrage	12 432	10 536
60610000 fourn. non stockables	571	1 500

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
60615000 carburants	4 968	2 124
60630000 fourn. d'entretien petit équ.	39 976	55 019
60630100 tenues sportives	15 358	40 458
60640000 fourn. administratives	7 419	4 725
60650000 fournitures spécifiques activi		188
61300000 locations	9 752	19 510
61320000 locations immobilières	2 800	2 400
61321000 loyer siege	31 920	30 720
61350000 locations mobilières	9 120	6 046
61351000 siege - location logiciel cour	1 349	1 349
61352000 siege - location copieur	8 456	8 281
61353000 siege - location logiciel ndf	4 162	4 162
61400000 charges locatives	550	550
61500000 entretien et réparations	11 663	4 764
61550000 ent. sur biens mobiliers	421	
61560000 maintenance	33 039	34 390
61600000 primes d'assurances	33 762	25 819
61700000 etudes et recherches		1 848
61800000 divers	520	
61850000 frais colloques sémin. conf.	435	-56
61851000 frais de formation	6 935	
62200000 rémunérat. d'interméd. honor.	315	
62260000 honoraires comptables	29 621	26 056
62261000 honoraires social	3 187	4 572
62262000 honoraires cac	15 480	14 520
62263000 honoraires inter. medicaux	17 246	15 764
62270000 frais d'actes et de content.	1 064	
62280000 honoraires divers	58 041	13 410
62310000 communication	6 313	6 176
62310100 recompenses/competitions	37 533	11 087
62340000 cadeaux	4 319	352
62360000 catalogues et imprimés	2 017	6 039
62370000 publications	474	683
62380000 divers (pourboires, dons ...)	4 434	1 376
62410000 transports sur achats	8 453	1 064
62420000 transports sur ventes	217	
62500000 déplacements, missions récept.	1 840	2 233
62510000 voyages et déplacements	77 544	47 369
62510100 deplacements/avion	43 631	9 980
62510200 deplacements/sncf	3 405	640
62510300 restauration + hotel	214 070	139 773
62610000 telephone/internet		1 813
62610100 affranchissement	4 299	360
62620000 frais telephone/internet	4 437	2 546
62700000 services bancaires et ass.	1 911	1 894
62780000 autres frais bancaires	568	448
62800000 divers	55	110
62810000 cotisations		100
Aides financières	115 329	113 640
65700000 subv. versées par l'asso	115 329	113 640
Impôts, taxes et versements assimilés	4 812	1 866
63512000 taxes foncières	1 386	
63530000 impôts indirects	3 426	1 866
Salaires et traitements	261 907	210 605
64110000 salaires, appointements	252 991	212 905
64120000 prov congés payés	8 916	-2 299
Charges sociales	92 682	70 256
64510000 cotisations à l'urssaf	53 891	46 087
64520000 cotisations aux mutuelles	17 474	10 313
64530000 cotis. caisses retraites prév.	4 280	5 688
64530100 cotisation a la prevoyance n c	805	613
64555000 charges s/prov congés payés	4 709	-2 039

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
64560000 <i>abdt patr. epargne retraite co</i>	3 182	3 223
64581000 <i>tickets restaurant</i>	7 584	5 808
64750000 <i>médecine du travail, pharmacie</i>	556	556
64800000 <i>autres charges de personnel</i>	200	6
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 289	12 178
68110000 <i>d. amort. immob. incorp. corp.</i>	18 289	12 178
Dotations aux provisions	446	
68150000 <i>d. prov. risques chges d'expl.</i>	446	
Reports en fonds dédiés	26 900	69 700
68940000 <i>engag. à réal./subv. attribuée</i>	26 900	69 700
Autres charges	78 266	201 557
65100000 <i>cotisations diverses</i>	35 951	21 036
65100100 <i>aides diverses/ revers licen.</i>	32 078	29 377
65800000 <i>charges diverses gestion cour.</i>	10 237	2 601
65801000 <i>charges diverses s/ ex a</i>		148 543
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 679 379</b>	<b>1 364 660</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-106 212</b>	<b>89 500</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 189	738
76800000 <i>autres produits financiers</i>	2 189	738
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 189</b>	<b>738</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 189</b>	<b>738</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-104 022</b>	<b>90 238</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	3 643	
77180000 <i>autres pdts except. /op. g.</i>	3 643	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 643</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	187	9 670
67110000 <i>charges exceptionnelles</i>		9 670
67120000 <i>pénalités amendes fiscales</i>	41	
67180000 <i>autres chges except./opér. g.</i>	146	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>187</b>	<b>9 670</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 455</b>	<b>-9 670</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	177	514
69500000 impôts sur les sociétés	177	514
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 578 999</b>	<b>1 454 898</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 679 743</b>	<b>1 374 844</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-100 744</b>	<b>80 053</b>



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

Assemblée Générale Ordinaire  
Le samedi 26 Mars 2022

**A TOULOUSE – LABEGE**

---

### **ANNEXE 3**

## **RAPPORT SPECIAL - CONVENTION REGLEMENTEES**

**&**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

# SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

---

**Fédération Française de Bowling et de Sport  
de Quilles**

Maison des Sports

190 rue Isatis

31670 LABEGE

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE**

**SAMEDI 26 MARS 2022 A COLMAR)**

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération de Bowling et de Sport de Quilles,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

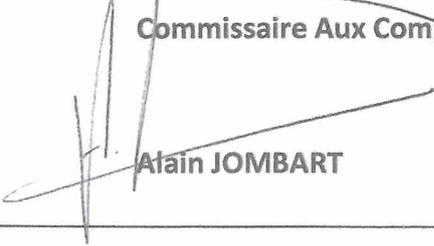
### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris le 25 mars 2022

**Pour la SAS NORGUET de  
CARCARADEC, JOMBART  
Commissaire Aux Comptes**

  
Alain JOMBART

# SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

---

Fédération Française de Bowling et de Sport  
de Quilles  
Maison des Sports  
190 rue Isatis

31670 LABEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022  
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE  
SAMEDI 25 MARS 2022 A LABEGE)**

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération Française de Bowling et de sport de Quilles,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels (inclus dans les pages 1 à 24 de la plaquette jointe de 32 pages) sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### ➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

# SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

---

## ➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes dans le cadre de l'activité de votre fédération.

A ce titre, nous avons notamment apprécié l'ensemble des approches et hypothèses retenues par la Fédération décrites dans l'annexe, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés, les produits mérités par votre association ainsi que les subventions acquises et les charges afférentes au fonctionnement de ses activités.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

## SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

---

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre Fédération sur présentation des comptes par le Trésorier Général.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met

## SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

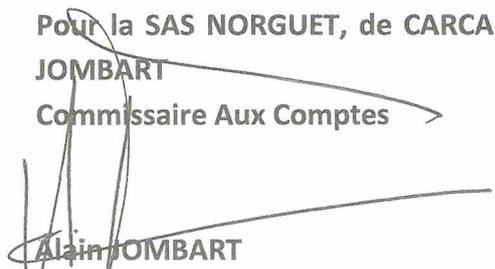
---

en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 mars 2023

Pour la SAS NORGUET, de CARCARADEC  
JOMBART  
Commissaire Aux Comptes

  
Alain JOMBART

Pièce jointe : plaquette complète des comptes annuels et détaillés de la FFBSQ dont seules les pages 1 à 24 font l'objet de notre certification



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

Assemblée Générale Ordinaire  
Le samedi 25 Mars 2023

## **LABEGE – TOULOUSE**

---

### **ANNEXE 4**

### **Nouveaux tarifs 2023/2024**

Catégorie	Type de licence	BOWLING	NB CLASSIC	ST GALL	NB SCHERE	Q8	Q6	Q9	MAILLET
AFFILIATION FEDERALE	Pack Affiliation	190,00			180,00		20,00	17,00	100,00
	Affiliation club civil avec assurance		60,00	18,00		56,00			
	Affiliation club corpo avec assurance				90,00	28,00			
	Affiliation école / école club non labellisée	140,00	60,00						40,00
	Affiliation école labellisée	90,00			70,00				
	Autre (FDFR) Ligue				1,00				
LICENCE SPORTIVE	Licence individuelle	45,50							
	Licence individuelle jeune	5,10,15 €							
	Licence sportive	45,50	40,00	32,50	35,00		22,00	25,00	28,00
	Primo licence adulte								
	Primo licence jeune				21,00				
	Carte événementielle		2,00						
	Licence loisir	20,00	40,00		19,00		5,00	8,00	12,00
	Licence adulte /senior/ vétéran /supervétéran /féminine		40,00		35,00	42,00			
	Licence joueur corpo					35,00			
	Licence jeune		40,00		21,00		12,00		
	Licence junior	15,00	40,00			25,00		6,00	
	Licence cadet	10,00	40,00			25,00			
	Licence minime	5,00	40,00			25,00			
	Licence benjamin	5,00				15,00			
	Licence poussin	5,00				11,00	15,00		
	Licence adolescente					25,00			
	Licence école				11,00				
Licence FFH / FFSA	20,00								
Licence FFH / FFSA jeune	7,00								
LICENCE PRATIQUANT	Licence Cadre Technique si non licence compétition ou non dirigeant	Gratuit					22,00		28,00
	Licence Cadre Technique si licence compétition ou dirigeant	Gratuit	gratuite	2,00			0,00		
	Licence arbitre	Gratuit				29,00	22,00		
	Licence arbitre si joueur ou dirigeant	Gratuit	gratuite			0,00	0,00		
	Licence arbitre non licencié sportif	22,00				29,00			28,00
	Licence dirigeant	Gratuit	20,00		24,00	29,00	0,00	20,00	
	Licence dirigeant non joueur	22,00			24,00	29,00	22,00		28,00
AUTRES PRODUITS SUR LICENCES	Licence perdue	Gratuit							
	Duplicata licence	Gratuit	4,50		12,00	10,00			
	Droit de mutation benjamin / poussin	Gratuit	30,00				0,00		
	Droit de mutation minime/cadet/junior	10,00	30,00				0,00		
	Droit de mutation adulte	50,00	30,00	23,00	25,00	15,00	10,00		30,00
	Droit de mutation M2	75,00	30,00						
	Droit de mutation N1	105,00	30,00						
	Droit de mutation SHN Senior	300,00	30,00						
	Carnet de match				21,00				
	Inscription individuelle tandem				14,00				
	Mutation étranger		75,00						
AUTRES PRODUITS	Prix de la partie	3,60					0,50		
	Homologation (Affiliation fédérale)	400,00							
	Certification technique (par piste)	25 € par piste	20,00						
	Certification technique bowling neuf (par piste)	35 € par piste							



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ.

---

Assemblée Générale Ordinaire  
Le samedi 25 Mars 2023

## LABEGE – TOULOUSE

### ANNEXE 5

### BUDGET PREVISIONNEL 2023

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES

BUDGET PREVISIONNEL 2023 - FFBSQ CONSOLIDE

CODE	LIBELLE	BUDGET
AA01P	LICENCES ET AFFILIATIONS	501 640,00
AA02P	AFFILIATIONS	160 224,00
AA03P	MUTATIONS HORS DEPARTEMENT	40,00
AA04P	MUTATIONS DEPARTEMENT	5 650,00
AA05P	DUPLICATAS	150,00
	<b>AA0 - Total Licences et affiliations</b>	<b>667 704,00</b>
AA12P	VENTES DE PRODUITS	43 990,00
AA12C	CHARGES -TOURNOIS	-
AA13P	PLUS VALUE / TITRES	2 415,00
AA14P	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-
AA15C	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES	-
AA15P	AUTRES PRODUITS NON AFFECTABLES	3 750,00
AA16C	PARTICIPATION TIERS (Sponsor)	-
AA16P	PARTICIPATION TIERS (Sponsor)	-
AA17C	TOMBOLA	-
AA17P	TOMBOLA	-
AA20P	SUBVENTION ANS	-
AA21P	MJS REAFFECTATION DES SUBVENTIONS	50 000,00
	<b>AA1 - Total Autres produits</b>	<b>100 155,00</b>
AB01C	IMPRIMERIES	- 3 450,00
AB02C	ELECTRICITE	- 2 050,00
AB03C	TELEPHONE	- 4 848,00
AB04C	AFFRANCHISSEMENT	- 4 370,00
AB05C	ASSURANCES	- 22 240,00
AB06C	FOURNITURES DE BUREAU	- 3 190,00
AB07C	ABONNEMENTS ET REVUES	- 100,00
AB08C	ENTRETIEN ET REPARATIONS	- 2 000,00
AB09C	DEPLACEMENT DU SECRETARIAT / CTF	- 1 850,00
AB10C	MAINTENANCE INFORMATIQUE	- 34 200,00
AB11C	COTISATIONS DIVERSES	- 12 110,00
AB12C	PHOTOCOPIEUR	- 8 840,00
AB13C	TAXES DIVERSES	- 2 980,00
AB14C	PRETS - INTERETS BANCAIRES	- 90,00
AB15C	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	- 22 116,91
AB16C	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 100,00
AB17C	CREANCES IRRECOUVRABLES	- 3 000,00
AB18C	AUTRES CHARGES NON AFFECTABLES	- 880,00
AB19C	BUREAUX FFBSQ	- 36 000,00
AB20C	CABINET COMPTABLE	- 44 000,00
AB21C	AVOCATS / HUISSIERS	- 5 000,00
AB23C	CABINET SALAIRES DU PERSONNEL	- 3 000,00
AB24C	AGENCE DE VOYAGE	- 4 200,00
AB25C	EQUIPEMENTIER	-
AB26C	MATERIELS INFORMATIQUE	- 500,00
AB27C	MOBILIERS	-
	<b>AB - Total Charges courantes</b>	<b>- 221 114,91</b>
AC01C	SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	- 298 145,00
AC02C	CHARGES ANNEXES	- 13 900,00
AC03C	REAFFECTATION - CHARGES PERSONNEL	-
AC03P	AIDES / CHARGES DE PERSONNEL	8 000,00
AC05C	AUTRES DEFRAIEMENTS	-
AC06C	MUTUELLE SALAIRES	-
AC07C	MEDECINE DU TRAVAIL	-
	<b>AC - Total charges de personnel</b>	<b>- 304 045,00</b>
AD01C	REUNIONS (CD / AG / BUREAUX) - Charges	- 56 554,00
AD01P	REUNIONS (CD / AG / BUREAUX ) - Produits	3 300,00
AD02C	PRESIDENCE ET VICE PRESIDENCE	- 7 100,00
AD03C	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Charges	- 6 300,00
AD03P	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Produits	2 100,00
AD04P	ANS - SUBVENTION	-
AD04C	ANS - SUBVENTION	-
AD05C	MISSION RECEPTION	- 3 500,00
AD05P	MISSION RECEPTION	-
AD06C	SECRETARE GENERAL	- 2 000,00
AD08P	AG/CD - Produits divers	-
AD10C	PERSONNEL FEDERAL	-
AD11C	WELCOMEUROPE	-
AD11P	WELCOMEUROPE	-

	<b>AD - Total Fonctionnement</b>	-	<b>70 054,00</b>
BB01C	AIDES AUX LIGUES, CD, CLUBS	-	-
BB02C	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDERALE	-	656 246,00
BB02P	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDERALE	-	656 245,00
BB03P	ANS - SUBVENTION LABELLISATION	-	-
BB04C	AIDE AUX CN	-	5 200,00
BB04P	AIDE AUX CN	-	-
BB05C	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50%)	-	545,00
BB05P	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50%)	-	-
BB10C	REVERSIONS AUX CLUBS	-	31 923,90
BB11C	REVERSION/MUTATIONS A AUTRES	-	-
BB12C	REVERSION / LICENCES A AUTRES	-	-
BB13C	REVERSION/AFFILIATIONS A AUTRES	-	-
	<b>BB - Total Reversions</b>	-	<b>37 669,90</b>
BC01C	COMMISSION DES FINANCES	-	3 500,00
BC02C	COMMISSION COMMUNICATION - Charges	-	9 275,00
BC02P	COMMISSION COMMUNICATION - Produits	-	6 000,00
BC03C	COMMISSION INFORMATIQUE - Charges	-	120,00
BC03P	COMMISSION INFORMATIQUE - Produits	-	610,00
BC04C	COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	-	500,00
BC05C	COMMISSION DISCIPLINE - Charges	-	1 000,00
BC05P	COMMISSION DISCIPLINE - Produits	-	50,00
BC06C	COMITE DE PILOTAGE - Projet Fédéral	-	-
BC07C	COMMISSION JURIDIQUE	-	-
BC08C	COMMISSION ELECTORALE	-	200,00
BC09C	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Charges	-	92 400,00
BC09P	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Produits	-	87 800,00
BC10C	COMMISSION CNJA - Charges	-	4 400,00
BC10P	COMMISSION CNJA - Produits	-	-
BC11C	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS - Charges	-	1 000,00
BC11P	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS - Produits	-	-
BC12C	COMMISSION S.E - Charges	-	2 500,00
BC12P	COMMISSION S.E - Produits	-	-
BC13C	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE - Charges	-	700,00
BC13P	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE - Produits	-	-
BC14C	COMMISSION MARKETING - Charges	-	2 000,00
BC14P	COMMISSION MARKETING - Produits	-	10 000,00
BC15C	COMMISSION FEMININES - Produits	-	1 500,00
BC15P	COMMISSION FEMININES - Charges	-	-
BC16C	COMMISSION HAUT NIVEAU - Charges	-	200,00
BC16P	COMMISSION HAUT NIVEAU - Produits	-	-
BC17C	COMMISSION JEUNES ET SCOLAIRES - Charges	-	7 500,00
BC17P	COMMISSION JEUNES ET SCOLAIRES - Produits	-	-
BC18C	COMMISSION HANDICAP ET SANTE - Charges	-	2 500,00
BC18P	COMMISSION HANDICAP ET SANTE - Produits	-	-
BC19C	COMMISSION MEDIATISATION - Charges	-	24 000,00
BC19P	COMMISSION MEDIATISATION - Produits	-	14 000,00
	<b>BC - Total Commissions</b>	-	<b>34 835,00</b>
BD01C	ACTIONS SOCIALES - Charges	-	18 000,00
BD01P	ACTIONS SOCIALES - Produits	-	18 000,00
	<b>BC - Total Action Sociales</b>	-	-
BE01P	CERTIFICATION DES PISTES - Produits	-	68 250,00
BE01C	CERTIFICATION DES PISTES - Charges	-	20 350,00
	<b>BD - Total Homologations</b>	-	<b>47 900,00</b>
CA01C	LA DTN - Fonctionnement	-	2 000,00
CA02C	Coordinatrice HN Fonctionnement	-	700,00
CA02P	Coordinatrice HN Fonctionnement	-	-
CA04C	FONCTIONNEMENT - Coach Espoir	-	5 000,00
CA05C	FONCTIONNEMENT - Coach Jeune	-	7 800,00
CA06C	FONCTIONNEMENT - Coach Dame	-	3 000,00
CA07C	FONCTIONNEMENT - Coach Homme	-	1 500,00
CA08P	SUBVENTION ANS	-	5 000,00
CA09C	FONCTIONNEMENT - Echanges internationaux	-	-
	<b>CA - Total Cadres Techniques</b>	-	<b>15 000,00</b>
CB03C	STAGES DE DETECTION	-	1 000,00
CB04C	AUTRES CHARGES	-	400,00

	<b>CB - Total Détection</b>	-	<b>1 400,00</b>
CC01C	CREPS ( Herbergement )	-	45 000,00
CC01P	CREPS (Participation Famille)	-	18 000,00
CC02C	EQUIPEMENT ET PROSHOP	-	3 000,00
CC02P	PARTICIPATION FAMILLES/EQUIPEMENT ET PROSHOP	-	600,00
CC03C	MINI BUS	-	8 500,00
CC03P	PARTIC FAMILLES SUR MINI BUS FONCT ET PREPARATEUR	-	-
CC04C	FONCTIONNEMENT	-	1 300,00
CC05C	PREPARATION MENTAL ET/OU PHYSIQUE	-	3 500,00
CC06C	MEDICAL	-	1 000,00
CC07C	DEPLACEMENTS SUR COMPET	-	3 500,00
CC08C	HONORAIRES CONSULTANT	-	11 000,00
CC09C	FRAIS BOWLING	-	45 600,00
CC09P	MECENAT BOWLING	-	41 600,00
CC10P	SUBVENTION ANS	-	13 000,00
	<b>CC - Total Pôle France</b>	-	<b>49 200,00</b>
CE01C	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Charges	-	17 480,00
CE01P	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Produits	-	1 400,00
CE02C	TENUES	-	-
	<b>CE - Total Equipement</b>	-	<b>16 080,00</b>
CF01C	CONTROLES ANTI DOPAGE	-	500,00
CF02C	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-	5 900,00
CF02P	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-	-
CF03C	MEDECIN FONCTIONNEMENT	-	-
CF04C	MEDECIN - VACATION	-	4 000,00
CF05P	ANS - SUBVENTION	-	3 000,00
	<b>CF - Total Médical</b>	-	<b>7 400,00</b>
CG01C	STAGE ATHLETES - JEUNES - Charges	-	24 470,00
CG01P	STAGE ATHLETES - JEUNES - Produits	-	-
CG02C	STAGE ATHLETES - ADULTES - Charges	-	29 900,00
CG02P	STAGE ATHLETES - ADULTES - Produits	-	-
	<b>CG - Total Stage athlètes</b>	-	<b>54 370,00</b>
CG03C	ENTRAINEURS - VACATIONS ET FORMATION	-	6 500,00
CG04C	AUTRES COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONNALES (MBC)	-	-
CG04P	AUTRES COMPETITIONS NATIONALES ET INTERNATIONNALES (MBC)	-	-
CG05P	ANS - SUBVENTION	-	36 000,00
CG06C	COLLECTIFS France - MINIBUS - Charges	-	3 000,00
CG06P	COLLECTIFS France - MINIBUS - Produits	-	-
CG07C	SOUTIEN SPORTIF HAUT NIVEAU (CIP)	-	6 000,00
	<b>CH - Total Collectifs France</b>	-	<b>20 500,00</b>
CH01C	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Charges	-	57 360,00
CH01P	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Produits	-	34 538,00
CH02C	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Charges	-	68 070,00
CH02P	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Produits	-	37 268,00
CH03C	COUPE DE France - Charges	-	12 460,00
CH03P	COUPE DE France - Produits	-	6 520,00
CH04C	AUTRES COMPETITIONS NAT - Charges	-	29 750,00
CH04P	AUTRES COMPETITIONS NAT - Produits	-	76 590,00
	<b>CH - Total Compétitions de niveau national</b>	-	<b>12 724,00</b>
CI01C	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES ADULTES - Charges	-	26 800,00
CI01P	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES ADULTES - Produits	-	18 800,00
CI02C	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES JEUNES - Charges	-	-
CI02P	ORGANISATION COMPETITIONS INTERNATIONALES JEUNES - Produits	-	-
CI03C	COUPE D'EUROPE INDIVIDUELLES - ECC - Charges	-	2 600,00
CI03P	COUPE D'EUROPE INDIVIDUELLES - ECC - Produits	-	-
CI04C	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Charges	-	49 760,00
CI04P	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Produits	-	-
CI10C	CHAMPIONNATS D'EUROPE (YEC) -19 ANS - Charges	-	23 400,00
CI10P	CHAMPIONNATS D'EUROPE (YEC) -19 ANS - Produits	-	-
CI11C	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES (EWC) - Charges	-	-
CI11P	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES (EWC) - Produits	-	-
CI12C	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS (EMC) - Charges	-	16 000,00
CI12P	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS (EMC) - Produits	-	-
CI13C	JEUX MONDIAUX - Charges	-	-
CI13P	JEUX MONDIAUX - Produits	-	-
CI20C	CHAMPIONNATS DU MONDE (WJC) - Juniors - Charges	-	-
CI21C	EUROPEEN YOUTH LIVECAME TOURNAMENT (EYLT) - Charges	-	-
CI21P	EUROPEEN YOUTH LIVECAME TOURNAMENT (EYLT) - Produits	-	-

CI22P	SUBVENTION ANS	21 000,00
	<b>CI - Total Compétitions de niveau international</b>	<b>- 78 760,00</b>
DB01C	PERCAGE - Charges	- 1 000,00
DB01P	PERCAGE - Produits	-
DB02C	FORMATION ENCADREMENT - Charges	- 4 300,00
DB02P	FORMATION ENCADREMENT - Produits	2 000,00
DB03C	FORMATIONS TECHNIQUES - Charges	-
DB03P	FORMATIONS TECHNIQUES - Produits	5 600,00
DB04C	AUTRES FORMATIONS - Charges	- 6 500,00
DB04P	AUTRES FORMATIONS - Produits	3 900,00
DB05C	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Charges	- 500,00
DB05P	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Produits	1 200,00
DB10P	ANS - SUBVENTION	-
DB11C	FONCTIONNEMENT - Charges	- 4 900,00
DB11P	FONCTIONNEMENT - Produits	-
DB12C	FORMATION - VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGIQUES -Charges	- 6 700,00
DB12P	FORMATION - VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGIQUES - Produits	-
	<b>DB - Total formations</b>	<b>- 11 200,00</b>
	<b>Total Charges</b>	<b>- 2 045 823,81</b>
	<b>Total Produits</b>	<b>1 968 230,00</b>
	Prélèvement sur le fonds de réserve	77 593,81
	<b>Total Budget 2023</b>	<b>- 77 593,81</b>